Dernière Heure
(NOS DEPECHES)

UN MILLION VOLÉ sur un fourgon postal

Nouveaux détails

Paris, 28 février.

Un secrétariat de l'administration des postes, rue du Louvre, on déclare :

— Le vol est certainement étranger à l'administration. Le Sieur Charles Réguleur et le chauffeur Pollevé sont au-dessus de tout soupçon. Depuis longtemps le voleur devait être au courant de leurs habitudes, car il a agi à coup sûr en choisissant le sac qui d'ordinaire a le plus de valeur.

« Cependant il est possible que ce matin il ait été volé, car s'il contenait ce matin de l'argent, le sac de la Bourse n'en contenait que très peu ; il était, par contre, chargé d'une épaisse liasse de titres au porteur et d'autres titres dont la valeur n'a pu encore être déterminée. On ne sera pas fixé sur l'importance du vol avant un ou deux jours ».

Il paraît d'ailleurs que le malfaiteur eut la main assez malheureuse : un des sacs placés sous le sac volé dans le 2.070-G — ou le 189, car tel est son matricule postal — contenait, paraît-il, plus d'un million en billets de banque.

Les inspecteurs du 7e district mis à la disposition de M. Carpin, commissaire de police du faubourg Montmartre, ont interrogé, cet après-midi, la plupart des banquiers, commerçants et antiquaires de la rue Chaussée-d'Antin et du passage de l'Opéra. Mais personne n'a rien vu, ni rien remarqué d'anormal.

UNE PISTE ?

A 4 h. 30, deux des inspecteurs chargés d'enquêter sur le vol de la 2.070-G, ont orienté leurs recherches sur une piste qui pourrait donner d'heureux résultats.

Dans le courant de la soirée et cette nuit, ils vérifieront certains détails de nature à faire ressortir le bien ou le mal fondé de la piste qu'ils croient tenir.

LA CONQUETE DE L'AIR

DE MARSEILLE A PARIS

Marseille, 28 février.

L'aviateur Marc Bonnier, qui était arrivé lundi dernier à Marseille par le paquebot « Dumbea », venant d'Alexandrie, a pris son vol à midi 15. Il se dirige sur Paris, où l'Aéro-Club lui prépare une réception à son arrivée par la voie des airs. L'aviateur Bonnier a avec lui son passager, M. Barnier, avec lequel il fit un raid de 6.000 kilomètres.

L'AEROPLANE CONTRE « LES LOUPS BLANCS »

Londres, 28 février.

On signale de Pékin au « Times » que des victoires décisives ont été remportées par les forces gouvernementales sur les bandes du « Loup Blanc » sur la frontière du Hanan et de l'Anhui. Des aéroplanes ont prêté leur concours aux opérations ; ce sont eux qui ont découvert les bandits. Ceux-ci furent ensuite attaqués et dispersés dans deux combats. Il y aurait eu, prétend-on, 4.000 tués.

DEUX AVIATEURS OTTOMANS SE TUENT

Constantinople, 28 février.

Le capitaine Pethy bey et son passager, le lieutenant Sadik, aide de camp du ministre de la guerre, qui étaient partis il y a trois jours pour exécuter le raid Constantinople-Le Caire, se sont tués, aujourd'hui, à Damas.

Au moment où ils s'envolaient vers Jérusalem, l'appareil a capoté et l'on a relevé les deux cadavres enchevêtrés dans les débris de l'aéroplane.

Chez les Mineurs

DANS LE BASSIN D'ANZIN

L'effectif était au complet samedi matin aux fosses de Quiévrechain, Thiers, Bruay, Lagrange et Sabatier. A Ouvinot, à la suite de 300 amendes et 28 mises à pied infligées pour les absences des 23 et 27, la continuation de la grève fut votée vendredi après-midi dans une réunion tenue à Vicq, entre Marchiennes et Bertinville, où se réunirent 250 mineurs environ. Après la réunion, un groupe de grévistes se rendit devant la maison de l'ingénieur et là tous poussèrent divers cris et chantèrent l'« Internationale ».

De sérieuses mesures d'ordre ayant été prises dans la soirée, il ne se produisit aucun incident, samedi matin à la descente des mineurs. La nombre des chômeurs fut de 140 seulement sur un effectif de 500. Le bruit court que de nombreux industriels ont passé des marchés de 3 mois, pour des charbons étrangers, en prévision de la grève.

Dans le bassin du Pas-de-Calais, le travail est complet.

DANS LES AUTRES BASSINS

Une tendance se manifeste en faveur de la reprise du travail

La grève est stationnaire dans presque tous les bassins miniers ; cependant, un mouvement semble se dessiner à peu près partout pour la reprise du travail.

C'est ainsi que l'on tient savoir d'Albi que le délégué du Tarn au Conseil national des travailleurs du sous-sol est parti pour Paris, après avoir eu une entrevue avec le Conseil syndical des mineurs de Carmaux.

Les délégués de ce syndicat viennent de prévenir le préfet du Tarn que sans attendre des ordres de Paris, ils ont décidé de viser les mineurs par affiches et par réunions que la reprise du travail était décidée pour après-demain.

De leur côté, les mineurs de Montceau-les-Mines déclarent qu'ils sont décidés à s'en rapporter à la Fédération des travailleurs du sous-sol, qui doit se réunir à Paris demain pour décider de la reprise du travail ou de la lutte à outrance.

A Saint-Etienne, le mouvement de grève n'a pas changé. Le charbon manque de plus en plus dans certaines usines, qui continuent de licencier leur personnel. On attend l'arrivée prochaine de charbons étrangers.

A Cransac, les grévistes attendent des instructions pour savoir s'ils doivent continuer le mouvement gréviste ou reprendre le travail.

" L'Abbé Lemire est un bon prêtre "

DIT Mgr CHAROST

Le *Cri des Flandres* publie, en tête de son dernier numéro, la note suivante :

« L'*Indicateur*, se permettant de mettre en doute la véracité de nos affirmations au sujet de notre entrevue avec Mgr Charost, nous avons décidé, afin de sauvegarder notre dignité devant l'opinion publique, de publier la déclaration suivante :

« *Nous, soussignés, ayant assisté à l'entrevue accordée par Mgr Charost, le 22 Octobre 1913, affirmons avoir entendu prononcer, par Mgr l'Evêque de Lille, les paroles ci-après :*

« *Je rends hommage aux vertus sacerdotales de M. l'abbé Lemire.*

« *C'est un bon prêtre.*

« *Ses œuvres sociales sont admirables.* »

Signé : Henri Boyer, Benjamin Roosen, Louis Boom, Le Dr Samscen, Louis Lernout.

Un jeune sauveteur à Dunkerque

Amédée Duvivier, 13 ans, passait sur le quai de la Quarantaine, quand il fit un faux pas et tomba dans le port.

Son camarade Gaspar Hedy, 12 ans, se jeta à son secours et réussit à le ramener sain et sauf à l'échelle.

Toutes nos félicitations au jeune sauveteur.

Un acte de sabotage à Blendecques

On a trouvé, à la Nouvelle Usine Avot, à Blendecques, entre deux rouleaux activés mécaniquement, sur lesquels passent deux toiles métalliques en bronze qui charrient la pâte à papier, un écrou de boulon cranté, qui a fait aux deux toiles une déchirure de 2 mètres, occasionnant une perte d'au moins 1.000 fr.

Plainte a été portée et une enquête a été faite par la gendarmerie d'Arques.

On n'est pas encore parvenu à découvrir le coupable.

Une église s'effondre à Aulnoye

Une vieille église désaffectée depuis plusieurs années s'est effondrée jeudi après-midi. On ne signale aucun accident de personne.

Fatale imprudence

A ROUVROY-NOUMÉA

Samedi soir, vers 4 heures et demie, M. Froissart Florent, 28 ans, père de 6 enfants, habitant à Rouvroy, s'était rendu chez Pistol Fleury, débitant à Nouméa, avec qui il travaille à la mine, au puits N° 2 de Drocourt.

Comme M. Pistol avait un revolver nouveau modèle, M. Froissart lui demanda son arme pour voir la façon de le manier et de le démonter. Mais on avait laissé une balle dans le barillet, sans s'en apercevoir. M. Pistol appuya sur la gachette et M. Froissart reçut la balle sous le téton droit.

On manda en hâte un médecin qu'on ne trouva pas.

Le blessé souffre affreusement.

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

GRAVE ACCIDENT

dans un atelier d'automobile

A TOURCOING

Hier, vers 9 heures et demie, à l'Agence Commerciale Automobiliste du Nord, dont M. Félix Lerouge, boulevard Gambetta, est propriétaire, un ouvrier mécanicien, M. Jules Leclercq, âgé de 27 ans, célibataire, demeurant rue de Boulogne, était occupé à réparer un réservoir à pression. Le travail était sur le point d'être terminé, lorsque le réservoir fit explosion et se partagea en deux.

Jules Leclercq lut atteint au front et renversé sur le sol. Cet ouvrier eut au front une entaille de 7 centimètres et en tombant, il se fracture la base du crâne.

Le blessé reçut les soins des docteurs Beulque et Vienne et fut transporté à Roubaix, à la clinique du docteur Décarpentrie. Son état est très grave.

Grave accident à Caudry

Un pénible accident s'est produit samedi, vers 4 heures et demie de l'après-midi, place du Rouaire à Caudry.

Un bambin de 4 ans, Léon Bracq, qui traversait la chaussée, près dans un embarras de voitures, est tombé malencontreusement sous la roue arrière d'un omnibus de l'hôtel Lantoine-Delattre.

Relevé aussitôt, le pauvre petit qui se plaignait tamentablement du ventre, reçut les soins du docteur Quivy, qui constata que la roue arrière du véhicule avait passé sur le dos de l'enfant sans toutefois lui occasionner de fracture.

En raison des douleurs internes, le praticien craint qu'il ne survienne une péritonite qui mettrait les jours de l'enfant en danger.

LES CRIMES des « Bonnot Lillois »

M. Gobert, juge d'instruction, a procédé, hier matin, à un nouvel interrogatoire de Felizati.

Le bandit qui, toujours, souffre d'une amygdalite aiguë, déclara au magistrat, ainsi qu'il le fit d'ailleurs avant-hier, qu'il ne pouvait parler et, par conséquent, répondre à ses questions.

Néanmoins, à un certain moment, il éleva la voix pour protester contre certaines allégations de Théron et affirmer qu'il ne savait rien de tout ce qui lui était reproché.

Mais Felizati ne put causer plus longtemps, car son mal le terrassait. M. Gobert le fit donc reconduire à l'infirmerie de la maison d'arrêt, où, déjà, il avait passé la nuit précédente.

D'autre part, il paraît que Marthe Thiraud, la présumée maîtresse de Théron, qui est sur le point d'être mère, a adressé une lettre à M. Poincaré, dans laquelle elle demande au Président de lui accorder une dispense lui permettant d'épouser son ami.

Dans cette missive, elle explique sa situation présente et se questionne sur l'avenir de son existence. Théron, dit-elle, ayant une petite fortune à recueillir de ses parents, il importe, pour les intérêts de l'enfant, que la situation de ce dernier soit régularisée. »

Et Marthe Thiraud pleure sur son infortune, tout en implorant la pitié des hauts magistrats.

LILLE

LE DIMANCHE A LILLE

Musée Commercial. — Rue du Lombard, de 10 heures à 4 heures.

Musée Industriel. — Halle aux Sucres, de 10 heures à 4 heures.

Musée houiller. — Rue de Bruxelles, de 10 h. à 4 heures.

Musée d'Histoire naturelle. — Rue de Bruxelles, de 10 heures à 4 heures.

Palais des Beaux-Arts. — Ouverture de 10 h. à 4 heures.

Faculté des Lettres. — A 10 heures 1/2, Société d'Encouragement aux études locales.

Ligue des Familles nombreuses. — A 11 h. 1/2, réception à la Mairie; à midi 1/2, banquet ; à trois heures, conférence au Grand-Théâtre.

Banquet en l'honneur de M. Peltier, à 1 heure, Hôtel de l'Europe.

Palais-Rameau. — Société d'Horticulture. A 5 heures, assemblée générale. Conférence. — Tombola.

Kursaal-Théâtre. — En matinée, à 2 heures, « Les 26 jours de Clairette » ; à 8 h. 1/2, « La Chaste Suzanne ».

Grand-Théâtre. — A 8 h. 1/2, « L'Avocat des Oueux » ; « Les Pêcheurs de Perles » ; « La Cagnotte ».

Omnia-Pathé. — A 3 heures et demie et à 8 h.

Grand Hôtel de Lille. — Concert Symphonique avec menu spécial à 8 fr. 50.

Grand Café de la Paix. — Orchestre symphonique.

SPORTS ET JEUX

A 3 heures, sur le terrain du Club Lillois, à Lambersart, match final du championnat militaire du 1er corps d'armée en football-association.

Ephémérides lilloises de l'Année terrible

1er Mars

Les derniers jours de février sont marqués de tristesse. Le 21, Gustave Mesure, après cinq mois d'absence nécessitée par ses fonctions gouvernementales, est revenu à Lille et a repris la direction politique du Progrès du Nord.

Une explosion se produit dans un atelier de la manufacture des tabacs, où était installé un atelier de confection de cartouches. Une panique s'empare des ouvrières, dont plusieurs sont blessées.

Le 26, Faidherbe, qui, sans avoir été consulté, a été nommé député d'assemblée nationale par le département de la Somme, n'accepte pas ce mandat parce qu'il pense sa présence nécessaire à l'armée du Nord.

Deux ou trois cents soldats de la ligne, tous Alsaciens ou Lorrains, se rendent en bon ordre à la Préfecture, pour protester contre les conditions de la paix imminente. Ils ne sont pas reçus. Ils arrachent ensuite des affiches indiquant les dites conditions de paix.

La télégraphie privée est rétablie dans les départements non envahis.

Enfin, le 28, la paix est signée.

Nous perdons l'Alsace, une partie de la Lorraine et 5 milliards.

La Bourse de Paris est réouverte. La rente 3 % cote 51 fr. 80.

E. L.

CONGRÈS DE LA 'Ligue des Familles Nombreuses' A LILLE

La « Ligue des Familles nombreuses » tient, en ce moment, à Lille, son deuxième Congrès national.

Hier, à neuf heures du matin, en la salle du Conservatoire, les congressistes, au nombre d'une trentaine, ont assisté à une première séance de travail.

M. le capitaine Maire, président de la Ligue, prit le premier la parole ; en une allocution bien sentie, l'orateur démontra le but et l'utilité de l'œuvre ; il fit aussi ressortir toute l'influence qu'ont les sections, lors des périodes électorales, pour obtenir des candidats une attention soutenue pour la noble cause qu'elles défendent. Le président invita instamment les pères de famille à ne pas voter pour les candidats qui n'admettent ou ne soutiennent pas leurs revendications légitimes. Les moyens de propagande à employer dans l'avenir sont ensuite étudiés ; une longue discussion s'engage alors sur ce sujet. Chacun des délégués émet son opinion et, pour conclure, le président met aux voix les propositions de résolutions suivantes, qui toutes sont acceptées :

1° Que le manifeste élaboré par le comité de la Ligue soit distribué aux sections en temps utile, c'est-à-dire avant les prochaines élections législatives ;

2° Que les démarches nécessaires soient faites pour que ce manifeste soit publié dans la presse parisienne et les grands journaux régionaux ;

3° Que chacun des membres délégués au Congrès prenne l'engagement, dès qu'il sera en possession du manifeste, de le commenter dans son rayon par des conférences et de le répandre par des affiches, des circulaires, etc. ;

4° Qu'une souscription soit ouverte dans ce but.

Dans le courant de l'après-midi, une deuxième séance a eu lieu devant une assistance plus nombreuse. M. le capitaine Maire présidait ; tout d'abord, le distingué fondateur de la Ligue résume les travaux de la matinée. Puis les congressistes discutent le manifeste destiné à la propagande lors des prochaines élections. Ce manifeste comprend trois points principaux, qui sont :

1° La voix familial ;

2° Une allocation ou un dégrèvement d'impôt qui soit considéré comme droit ;

3° Une réduction du service militaire pour les fils des familles nombreuses, dans la mesure compatible avec la défense nationale.

M. le capitaine Maire parle ensuite de la nécessité qu'il y a, pour les sections de la Ligue, à revendiquer auprès des municipalités ; il faut, dit-il, que nos membres s'appliquent, actuellement, à la préparation de la période électorale, et, en tout temps, avant tout, à une action municipale constante.

Certaine congressistes se plaignent des lois actuelles sur l'assistance aux femmes en couches ou aux familles nombreuses, lois qui toutes sont faites pour les indigents. Or, il y a les travailleurs qui, eux aussi, ont droit aux secours de la nation lorsqu'ils ils doient d'enfants naître et robustes, et c'est pourquoi la Ligue a été créée. Et, en terminant, le capitaine Maire s'écrie : « Nous sommes créanciers de la nation à partir du quatrième enfant ! » C'est là, d'ailleurs, la formule de la Ligue des Familles nombreuses.

UN HABILE ESCROC

Un escroc plein d'audace et d'astuce a opéré hier matin, au détriment de la Compagnie du gaz de Wasermes.

Vers onze heures, un individu se présentait à la caisse de la Compagnie, boulevard Montebello, avec un reçu de la Société des Manchons Auer, portant indiquée la somme de 2.666 francs 50 due pour fournitures diverses par la Compagnie du gaz à ladite Société.

Le caissier qui fait l'intérim en remplacement du caissier principal appelé à effectuer une période militaire, examina le reçu présenté, le trouva exact, en bonne et due forme, et remit la somme de 2.666 fr. 50 qui était réclamée due à la Société Auer. L'individu rangea son argent sans se presser et s'en fut.

A trois heures de l'après-midi, l'encaisseur habituel de la maison Auer se présentait avec le vrai reçu. Ce fut alors qu'on découvrit l'escroquerie si bien machinée.

Les précautions du filou étaient habilement prises. Il avait téléphoné ou fait téléphoner à 10 heures et demie pour demander si M. Couvreur, secrétaire général de la Compagnie, était présent, le prétexte choisi était de recommander un ouvrier blessé, on répondit que M. Couvreur était parti, il y avait donc moins de danger d'être démasqué.

M. Couvreur a porté plainte contre inconnu et une enquête est ouverte.

L'escroc est certainement un homme très au courant des affaires de la Compagnie du gaz et de la Société Auer ; les recherches aboutiront sûrement, mais l'auteur de ce « coup », qui laisse un si beau bénéfice, est déjà loin sans doute.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

Assemblée générale mensuelle aujourd'hui dimanche 1er mars, à 5 heures, au Palais Rameau. Conférence par M. Sprécher, directeur des plantations de la ville d'Amiens, sur : Les balcons et fenêtres fleuris. Tombola de plantes fournies par M. Schatenkerker, horticulteur à Loos, et M. Vannoorenberghe, horticulteur à Lille.

LIQUEUR
CORDIAL-MEDOC

Petits Faits

— Vendredi après-midi, M. Emile Genévrier 35 ans, marchand de journaux, demeurant rue Malakoff, se trouvait sur la plate-forme d'un car Mongy, lorsque, rue de Bouvines, par suite d'une secousse, il tomba sur la chaussée. Dans sa chute, il se blessa légèrement au bras droit.

— Des agents de sûreté ont arrêté, hier matin, Maurice Monvant, 28 ans, condamné à 13 mois de prison et à cinq ans d'interdiction de séjour, pour vagabondage spécial. Cet individu a été déféré au parquet.

FUNERAILLES CIVILES

Aujourd'hui dimanche 1er mars, à 11 h. du matin, auront lieu les Funérailles civiles du jeune Ferdinand-Julien Treela, décédé à l'âge de 10 jours.

Assemblée à la maison mortuaire, rue des Rogations, 32, à 10 heures trois quarts.

Ceintures Ventrières

hypogastriques, ombilicale de grossesse sangles de Génard, etc., plus solides, plus élégantes, la moitié moins chères qu'ailleurs (depuis 4 fr. 50 au lieu de 8 fr.) chez Mlles ASSOGNION, bandagistes, fabricantes, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. Seule maison ayant personnel entièrement féminin. Téléphone, 26.35. 844

UNION PHOTOGRAPHIQUE DU NORD

Lundi 2 mars, à vingt heures trente précises (vu l'importance et le nombre des projections), conférence de M. Maurice Meys, avec projections inédites, en noir et en couleurs, sur : Venise, le Lido, Palestrina, le Chioggia, Burano, Murano, etc.

La Question des Tramways

UNE ENTREVUE

Le syndicat « La Solidarité » des employés de tramways de Lille, avait demandé à M. le Maire de Lille une audience qui lui a été accordée hier. M. le Maire a reçu en délégation les agents Thibaut, receveur; Desmons, receveur ; Thellier, receveur, et Sarrasin, receveur, à 4 heures, à l'Hôtel de Ville.

Ces délégués ont demandé à M. Charles Delesalle d'intervenir près de la Compagnie pour que, dans la refonte du cahier des charges que les négociations ouvertes laissent prévoir, on tasse figurer quelques clauses relatives à leur condition de travail, au lieu d'en faire l'objet, comme le fit la municipalité précédente, d'une simple convention annexe.

Ils ont demandé que les salaires fussent augmentés en raison de la cherté des vivres, pour être réglés ainsi :

4 fr. 50 au début.
4 fr. 75 au bout de six mois.
5 fr. au bout de cinq ans.
5 fr. 50 au bout de dix ans.
6 fr. au bout de quinze ans.

Ce qui représenterait, au taux de 6 fr., 0 fr. 65 de l'heure, repos payé.

Ils ont demandé que les salaires fussent payés au mois.

Ils ont demandé en outre, pour les employés ayant 10 ans de service, une carte permanente de libre parcours sur tout le réseau, une carte d'abonnement à demi-tarif pour leurs enfants de moins de 16 ans, et une carte de réduction de 50 % pour leur femme.

Sur la question de l'uniforme, la délégation a admis qu'il était plus utile pour les employés d'obtenir un relèvement de salaires que de se voir allouer gratuitement un costume.

La moyenne de 10 heures de travail par jour serait maintenue, mais les délégués de « La Solidarité » demandent qu'on les délivre des correspondances et des tronçons pour établir le tarif unique.

Le Maire a promis d'appuyer ces revendications.

La même délégation avait été reçue le matin par M. Faure, directeur de la Cie des Tramways de Lille, qui l'avait accueillie avec la même bienveillance.

M. Faure a déclaré à la délégation qu'il se préoccupait lui-même depuis longtemps de la situation du personnel et du relèvement des salaires qu'il considère comme nécessaire. Mais il a ajouté que ces charges nouvelles ne peuvent être accordées que si la ville consent à la Cie des compensations équitables.

En attendant, M. Faure a dès à présent donné satisfaction à la requête des employés ayant 10 ans de service relativement aux cartes de libre parcours permanentes pour eux-mêmes, aux cartes à demi-tarif pour leur femme et aux cartes d'abonnement à demi-tarif pour leurs enfants de moins de 16 ans.

LES VOLS DE LINGE

Plusieurs arrestations ont été opérées par M. Mugnier, commissaire du 7e arrondissement, au sujet du vol de linge commis au préjudice de M. D... Les auteurs de ce vol, dont l'un est déjà depuis avant-hier sous les verrous, ont été déférés au Parquet.

Ils se nomment : Fortuné Neyt, 23 ans, manœuvre de maçon, rue Fombelle ; Rosalie Cappon, 34 ans, cabaretière, rue de Bailleul, 33, et Adrienne Reynaert, 18 ans, varouleuse, rue de Bailleul, 33. Cette dernière a été laissée en liberté provisoire.

CONTRE LE CROUP

Un avis du Bureau d'Hygiène

Le Bureau d'Hygiène a pu constater que la diphtérie est actuellement d'une grande virulence, depuis le 1er janvier, la mortalité a été de 50 % des cas déclarés. Aussi il prie les parents de bien vouloir immédiatement appeler le médecin dès qu'un enfant est malade. On peut le sauver si, dès les premiers symptômes, on lui injecte du sérum antidiphtérique.

A l'instruction

L'agression du Bois de Boulogne

Une ordonnance de non-lieu a été signée par M. Delaté, juge d'instruction, en faveur d'André Delefosse, 20 ans, peigneur, accusé d'être l'un des auteurs de l'odieuse agression commise au Bois de Boulogne sur la personne de Mlle Jeanne P... Delefosse a donné un alibi qui, vérifié, a été reconnu exact.

Voleurs en herbe

M. Delaté a renvoyé devant le Tribunal correctionnel, audience du 7 mars, les petits voleurs Alfred Delmart, 17 ans, journalier, et Léopold Loez, 16 ans, qui volaient un fromage au marché de Wasermmes, et un jambon à l'étal d'un boucher de la ville. Par contre, René Duvinant, 22 ans, mêlé à cette affaire, s'en tire de la meilleure façon avec une ordonnance de non-lieu.

Une enfant martyre

Devant le Tribunal correctionnel, audience du 7 mars, comparaîtra également Louise Heryneck, 64 ans, ménagère à Wattrelos, pour coups et mauvais traitements à sa petite-fille.

M. Delaté est plus clément pour Pierre Vanderstraeten, le faisant bénéficier d'une ordonnance de non-lieu.

LE SUCRE BÉGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE REGULIERE

563

Feuilleton du 1er Mars 30

LE MYSTÈRE de la Maison des Dunes

par Paul MONTFERRAND

Elle doit obéir... les voici tous deux sur l'allée de gravier que les mauvaises herbes envahissent, dans ce jardin dont les haies ne sont plus taillées, où les rosiers, sortis de « gourmands », retournent à l'état sauvage, dont le sol est partout percé par les surgeons et les rejets de la souche, où le chardon et la vierge croissent...

Edouard a cet arrêté.

Il regarde la façade de la villa qui commence à prendre cet aspect triste, triste et désolé des bâtisses abandonnées, dont la ruine est imminente.

Se voix s'élève dans le silence :

— Et vous étiez là... vous étiez cachée dans cette maison, au moment où j'y découvrais cette affreuse chose !

Il ouvre sa veste, tire son portefeuille, sort une photographie qu'il place rapidement sous les yeux de Jeanne.

— Regardez-le bien, regardez cet enfant pour lequel la vie s'ouvrait si belle, cet enfant dont j'aurais fait un homme heureux et fort... si j'étais arrivé à temps pour le sauver !...

Il élève la photographie à hauteur de ses yeux.

— Mon frère, dit-il.

Puis, posant la main sur l'épaule de Jeanne :

— Ma femme !...

Il considère encore un temps la façade de la villa, si, prenant brusquement le bras de Jeanne, qui sent les doigts de son mari crispés sur sa chair :

— Allons, dit-il, finissons-en, suivez-moi !...

Ils franchissent en courant l'espace qui les sépare du perron de pierre dont ils escaladent les marches.

Edouard donna un violent coup de pied dans la porte qui cède, pousse brutalement sa femme dans le vestibule. Alors, lui lâchant le bras :

— Le jour où je suis venu ici... commença-t-il.

— Comment ! s'écrie Jeanne, vous connaissez cette maison ?

Il fixe sur elle un regard cruel.

Son affreux rire grince de nouveau.

— Délicieuse ignorance ! gouaille-t-il.

Puis il ouvre la porte du salon dans lequel il oblige Jeanne à entrer.

La pièce est encore imprégnée d'une forte odeur de essence, et l'on y voit nettement les traces qu'y a laissées l'incendie.

— Le jour où je suis venu ici, reprend Teyssandier, j'ai trouvé dans cette pièce, devant cette cheminée, sur ce tapis souillé de sang...

« Savez-vous ce que j'ai trouvé ?... Le savez-vous ?... Allons, répondez ?..

Comme Jeanne, effrayée par l'exaltation morbide voit son mari, cache son visage dans ses mains, il lui prend sauvagement le poignet et lui hurle au visage :

— Eh bien, je vais vous le dire ! C'était mon frère qu'on venait d'assassiner !...

« Mais vous l'ignoriez, n'est-ce pas ?... Vous n'étiez en courant de rien !...

Jeanne croit très sérieusement que son mari est pris d'un accès de démence :

— Edouard, dit-elle doucement, votre frère n'a pas été assassiné... Il a péri noyé en mer... tous les journaux ont relaté l'accident.

Teyssandier blêmit

Après avoir feint l'ignorance, voici que sa femme se joue de lui.

— Vous savez mieux que personne que c'est moi qui ai fait propager cette fable par la presse pour cacher la fin honteuse de mon pauvre François.... Je répète, « mieux que personne », car vous êtes parfaitement au courant des circonstances qui ont entouré son assassinat !

— Edouard ! je vous en prie ! s'écrie Jeanne, en joignant les mains !...

Mais il ne prend point garde à son émoi.

— Comment, du reste, pourriez-vous prétendre ignorer tout cela, puisque, pendant que je fouillais cette maison, vous étiez cachée dans une chambre du premier étage... Nierez-vous également ce fait ?...

— Je n'y songe point... C'est la vérité. Mais, je vous jure que j'y étais contre ma volonté, que jamais je n'ai été au courant de ce qui se passait ici.

— Je ne vous crois pas... je ne vous croirai jamais, dit Teyssandier.

L'exaltation d'Edouard est tombée, sa voix a repris son timbre habituel. Ses mouvements sont parfaitement coordonnés.

— Si je ne vous aimais pas comme je vous aime, dit-il, après une longue pause, ce serait très simple... et très rapide, je vous assure... Je n'aurais aucune peine à tenir la promesse que j'ai faite à François, lorsque je l'ai retrouvé ici...

« Mais je vous aime !... et je ne me sens plus la force de tenir le rôle de justicier dont je m'étais chargé.

« Je n'ai jamais failli à ma parole !... C'est la première fois. Il faut que ce soit la dernière !...

Il fouille dans ses poche, sortit un revolver qu'il tendit à sa femme.

— Allons, dit-il, la détente est très douce, une légère pression du doigt suffit à faire partir le coup... Il ne vous en coûtera qu'un tout petit effort... pour me libérer à jamais du remords où vous me voyez de ne pas avoir le courage de venger comme je l'avais solennellement promis, celui qu'il n'est plus...

« Tuez-vous, je vous implorerai...

Jeanne se jette à ses pieds.

Les mains jointes, le visage baigné de larmes, elle se traîne sur le sol.

— Edouard... Edouard... je vous aime, nous nous aimons... tout cela est de la démence... Ecoutez-moi... Je vous en prie... nous n'avons aucune raison de mourir ni l'un ni l'autre !...

— Relevez-vous, prenez ce revolver, répète Edouard, je vous assure que la détente en est très douce... Et mourir est bien peu de chose !...

Le corps secoué par de brusques spasmes, le front sur le tapis, Jeanne pleure et le bruit de ses sanglots trouble seul le silence de cette maison déserte, de cette maison maudite, quand, tout à coup, la sonnette de la porte d'entrée tinte violemment.

CHAPITRE XXII

A LA DERNIERE LIGNE DUQUEL LE LECTEUR SERA CONDUIT A LA PORTE D'UNE MAISON OU CERTAINES SURPRISES L'ATTENDENT.

Qu'est le bruit d'une petite sonnette de bronze tintant joyeusement à la porte d'un jardin ?

Rien.

Mais quand ce bruit, léger et si gai, s'élève dans le silence d'une maison isolée, où deux êtres sont seuls, au seuil de la mort, il suffit à émouvoir les plus insensibles, à troubler les plus calmes, à susciter la crainte chez les plus braves.

Edouard, en l'entendant, s'est cabré comme sous la morsure d'une lanière de fouet.

Sans plus se soucier de la malheureuse qui sanglote à ses pieds, il bondit vers la porte du salon, traverse le vestibule, dévale les marches du perron et le voici dans le jardin..

La sonnette tinte impérieusement.

Qui peut venir ?...

Edouard se le demande avec anxiété. Il essaye de discerner la personne qui se tient devant la grille. Mais la haie qui, normalement, devrait être coupée de chaque côté de la porte, a tant poussé que les petites branches, pourvues de nombreuses feuilles, constituent une sorte d'écran végétal que l'œil est impuissant à percer.

Teyssandier se dirige donc vers la porte et, quand il l'a ouverte, recule avec surprise : Denise Roset est là, en face de lui !

— Vous, mademoiselle ? balbutie-t-il.

La jeune fille a remarqué son air hagard, son visage altéré.

— Où est Jeanne ? s'informe-t-elle.

— Ici... dans la maison,... elle était avec moi... mais comment avez-vous su ?... comment êtes-vous venue ?

— C'est très simple : Jeanne m'avait télégraphié de Londres pour m'annoncer son retour. Comme je voulais l'embrasser à son descente de bateau, être la première à lui faire mes souhaits de bonheur, j'ai pris le train jusqu'à Calais. Mais quand, je suis arrivée à l'hôtel où elle m'avait dit que vous aviez laissé votre machine avant de vous embarquer, on m'a annoncé que vous veniez de partir. Alors, j'ai pris une auto et je vous ai suivis à la trace... Cela n'a pas été bien difficile. Il paraît que vous alliez un train d'enfer et qu'on vous a dressé au moins une demi-douzaine de procès-verbaux sur la route.

« Par exemple, en arrivant par ici, j'ai perdu la piste, et n'était mon flair, je me demande comment j'aurais découvert cette bicoque.

« Je voudrais bien savoir quelle tête vous a déterminés à venir ici Le pays est ignoble la maison lugubre, le jardin en friche.

— Est-ce vraiment votre seul flair qui vous a conduite jusqu'ici ? s'informe Teyssandier qui soupçonne fortement la jeune fille de ne lui avoir pas dit la vérité ?

— Vous en doutez ?

— Je dirais même que je suis certain du contraire... Et je serais heureux de savoir exactement comment vous êtes arrivée jusqu'à cet endroit ?

Denise comprend que son récit de tout à l'heure est absurde, incroyable.

Elle se détermine à avouer à Teyssandier qu'elle n'a pas découvert toute cette maison, ainsi qu'elle vient de le prétendre.

— Pourquoi vous dissimuler plus longtemps la vérité, dit-elle. Lorsque j'ai reçu la dépêche de Jeanne, car elle m'a vraiment télégraphié, je suis allée rue Erlanger voir Legrain... Vous savez bien, le domestique des Durand.

— Oui... oui... je connais... poursuivez.

— ... pour lui demander s'il n'avait rien à faire dire à sa jeune maîtresse...

— Alors ?...

— Alors, il m'a tout raconté....

— Quoi !... Que vous a-t-il dit ? clame Edouard qui s'exalte.

— Votre arrivée ici. Il y a quelques mois, en sa compagnie, et l'affreuse découverte que vous avez faite,

(A suivre).